



Bordeaux, le 2 janvier 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vigilance orange vents et vagues-submersion en Gironde

Météo-France avait placé le département de la Gironde en alerte de niveau orange pour des phénomènes de vents et vagues-submersion le 31 décembre 2017. **Cette alerte était valable à compter de ce dimanche 31 décembre 2017 et pour toute la journée du lundi 1^{er} janvier 2018.**

Ces phénomènes, liés au passage de la tempête Carmen, pouvaient s'accompagner de fortes averses et de vents violents avec des rafales pouvant atteindre 130 km/h sur le littoral. En cette période de grandes marées, la conjonction des niveaux marins élevés et des fortes vagues attendues sur le littoral risquait également d'entraîner, surtout au moment de la pleine mer, des submersions sur les parties basses ou vulnérables du littoral.

Les vents étaient susceptibles de provoquer localement des dégâts importants, notamment sur l'habitat léger et les installations provisoires. Des inondations de caves et points bas pouvaient également se produire ainsi que des départs de feu en forêt suite à des impacts de foudre.

Le préfet de la Gironde, Didier LALLEMENT, avait placé l'ensemble des services de l'État en alerte et demande aux maires de porter une vigilance particulière au phénomène météorologique du 1^{er} janvier.

Il avait appelé chacun à la plus grande vigilance. Il avait invité en particulier les usagers de la route à limiter leurs déplacements le 1^{er} janvier entre 12h00 et 16h00 où les vents étaient les plus forts.

Il importait que chacun veille à solidement arrimer tout objet qui pouvait être emporté par le vent.

Le SDIS de la Gironde ainsi que les services d'ERDF avaient prévu un renforcement des moyens humains et matériels sur l'ensemble du département. Tous les services de l'État étaient placés en alerte.

Conseils de comportement :

- A l'approche de la tempête, prenez des précautions pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent ;
- Ne vous abritez pas sous les arbres ;
- Evitez les promenades en forêts ;
- Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.